

COMITE 21 BURKINA FASO

COMITE BURKINABE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE



QUI SOMMES-NOUS ?

S'inspirant de l'expérience réussie du Comité 21 français pour l'environnement et le développement durable, et s'appuyant du contexte actuel et des besoins du Burkina, des diplômés burkinabés en management du développement durable ont décidé de créer le Comité 21 Burkinabé. **Première plateforme multi-acteurs impliqués dans le développement durable**, ce Comité est un réseau mobilisant et fédérant les organisations publiques et privées autour des principes du développement durable. Il permettra aux différents acteurs d'aborder les problématiques de développement durable de manière concertée et transversale tout en assurant plus de cohérence et de synergie dans les actions éparées mises en œuvres. Il facilitera l'appropriation et le déploiement du développement durable au sein des organisations et sur les territoires.

QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

Le Comité burkinabé pour le développement durable poursuit quatre objectifs qui résument ses principales missions :

- 1- **encourager et aider la mise en œuvre opérationnelle et effective des démarches de développement durable** dans les organisations publiques et privées en assurant leur appropriation par tous les acteurs et en abordant les problématiques de manière transversale.
- 2- **favoriser le dialogue constructif, ancré dans le temps, et le partage d'expériences** entre les différents acteurs autour du développement durable,
- 3- **faire émerger des bonnes pratiques dans les différents domaines du développement durable** (optimisation de la gestion des déchets, utilisation des énergies d'origine renouvelable, gestion durable des ressources, etc.)
- 4- **développer une culture de l'économie circulaire** dans les différentes organisations par l'utilisation efficiente des ressources.

QUELS SONT LES ACTEURS CONCERNÉS ?

Le Comité réunira tous les acteurs socio-économiques, qui sont intéressés par les questions liées au développement durable (environnement, social, sociétal, économie, gouvernance), et ce quel que soit le secteur d'activités et la taille de l'organisme. Ce sont les entreprises, les associations, les ONGs, les coopératives, les collectivités territoriales, les syndicats, les fédérations professionnelles, les mairies, les ministères, les administrations publiques, les organisations internationales (PNUE), les établissements d'enseignement supérieurs (universités, écoles supérieurs privées, etc.).

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- **accéder à l'unique et à la plus grande plateforme pluri-acteurs du développement durable** au Burkina Faso : mise en réseau avec des acteurs nationaux et internationaux (entreprises, collectivités, ONG, associations, etc.) sur les questions liées au développement durable, retours d'expériences, dialogue et partage des meilleures pratiques avec les autres acteurs sur la gestion des déchets, sur l'utilisation des énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la lutte contre les pollutions et la désertification, l'économie circulaire, etc.
- **bénéficier de formations, de sensibilisations, et d'informations** sur le développement durable pour vous approprier ses enjeux pour une mise en œuvre opérationnelle.
- **avoir un accompagnement/conseil, et accéder à des outils méthodologiques** (guides et notes élaborés par le Comité 21 ou ses partenaires : Power Point, Toolkit, etc.) pour mettre en œuvre vos démarches de développement durable : RSE (responsabilité sociétale des entreprises), Agenda 21, Plan Climat Energie Territoire) et pour améliorer vos pratiques.
- **valoriser vos initiatives et bonnes pratiques** en matière de développement durable (à travers le site internet du Comité 21 et autres publications), et ainsi attirer de nouveaux clients et/ou de nouveaux investisseurs responsables ou financeurs.

COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Votre organisme pourra faire partie du Comité 21 par le moyen d'une adhésion annuelle payante. Il vous suffira de remplir un bulletin d'adhésion qui vous sera fourni sur demande et de régler votre cotisation dont le barème est proportionnel à votre chiffre d'affaire ou à votre budget annuel.

NOS ADHÉRENTS PIONNIERS

1. La fondation ASAP Burkina (Association for Small African Projects)	3. L'ONG Burkina Vert
2. L'APEDD (Association pour la préservation de l'environnement et du développement durable)	4. L'association Eben Ezer
	5. La Société Rio Business
	6. L'Entreprise Ecoelectrical Service SAS
	7. Recocid

SOUTIEN ET PARTENARIAT

Le Comité 21 Burkina Faso bénéficie d'un partenariat privilégié avec le Comité 21 français pour l'environnement et le développement durable (Comité 21) et du soutien officiel de l'Ambassade du Burkina à Paris. L'Ambassade de France au Burkina est membre honoraire.

Le développement durable, une affaire de tous et un levier de la performance globale pour toutes les organisations du Burkina Faso ! Alors, rejoignez le Comité 21 Burkina !

Contacts

Paris : Placide Nonguierma – Président Fondateur - placide.nonguierma@yahoo.fr – Tel : + 33 7 86 11 19 56
Paris : Idrissa Ouédraogo – Associé du Président - ouedris@free.fr – Tel : + 33 6 32 46 06 10
Burkina : Judicaël Traoré – Coordinateur national - doudou_judicael@yahoo.fr – Tel : + 226 70 76 75 81

